

XIX. Organisations professionnelles.

Tableau 1, p. 481.

Tableau 2, p. 481.

Tableau 3, p. 481.

Tableaux 4—6, p. p. 482—484.

Tableau 7, p. 484.

XX. Médecine.

Tableaux 1—2, p. p. 485—486.

Tableaux 3—6, p. p. 487—490.

XXI. Justice.

Tableaux 1—6, p. p. 491—494.

XXII. Accidents et faits divers.

Tableaux 1—2, p. p. 495.

XXIII. Divers.

Tableau 1, p. 498.

Tableau 2, p. 498.

Tableaux 3—4, p. 499.

Appendice.**Renseignements concernant les pays étrangers.**

Tableaux 1—16, p. p. 503—523.

Dressé à la Direction Générale de la Statistique d'après le *Compte rendu du Conseil administratif des industriels bulgares* pour l'année 1908.

Les données sont fournies par l'Union des artisans.

Les données sont arrondies; elles sont recueillies de sources diverses.

Dressés à la Direction Générale de la Statistique d'après les comptes rendus publiés des organisations respectives.

Les données sont tirées du *compte rendu* publié de l'*Union Agricole Bulgare* pour l'année 1908/1909.

Les renseignements sont fournis par la Direction du Service de Santé.

Les renseignements sont fournis par la Section sanitaire du Ministère de la Guerre.

Les données sont tirées des bulletins sur le mouvement des détenus, publiés par le Ministère de la Justice dans le «*Moniteur officiel*», années 1900 à 1909.

Les données sont tirées des bulletins sur les accidents et faits divers, publiés par le Ministère de l'Intérieur dans le «*Moniteur officiel*», années 1899 à 1909.

Les renseignements sont fournis par voie officielle par l'Administration des Pensions.

Les renseignements sont fournis par voie officielle par le Ministère de la Guerre.

Les renseignements sont fournis par voie officielle par les Diocèses et le St.-Synode de l'Eglise Bulgare.

Les renseignements sont empruntés à l'Annuaire statistique de l'Empire Allemand pour l'année 1909 (*Statistisches Jahrbuch für des Deutsche Reich, 1909, Internationale Übersichten*).